

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU RCV, 8 OCTOBRE 2016

La séance est ouverte à 19 heures. Sont présents 23 membres à jour de leur cotisation. 4 pouvoirs sont présentés (voir PJ n°1). Le quorum est atteint (1/3 de l'assemblée de 43 membres).

RAPPORT MORAL présenté par le président

(Voir PJ n° 2)

RAPPORT D'ACTIVITE présenté par le secrétaire

(Voir PJ n°2)

BILAN FINANCIER présenté par la trésorière

(Voir PJ n°3)

POINT SUR LES ANIMATEURS

Des modifications sont intervenues durant l'année au niveau des accompagnateurs. Louissette n'accompagnera plus. Marie Blanche est nommée accompagnatrice, David et Alain L assureront comme par le passé et un accompagnateur de plus sera pressenti.

COTISATIONS SAISON 2016/2017

La cotisation de base du RCV, seule paramètre que nous maîtrisons, reste à 28 €. *Possibilité de choisir le niveau de couverture pour la licence/assurance de la FFR . Peut s'y ajouter l'abonnement à la revue de la FFR.*

RANDO DECOUVERTE du jeudi après midi

Le niveau de difficulté convient aux participants. Il est convenu de continuer de prévenir de sa présence (utile en cas d'annulation pour mauvais temps).

RANDONNEES DU DIMANCHE

Le niveau est jugé un peu haut pour certains. Il est toutefois admis qu'il faut profiter de la belle saison pour faire des randonnées plus intéressantes, souvent avec plus de dénivelé. Les accompagnateurs étudieront la possibilité d'alterner. Autre piste: faire de temps à autre le jeudi des randos sur la journée avec un peu plus de dénivelé que d'habitude.

BILAN DES SEJOURS ET TREKS

4 jours de raquettes en Ubaye, 3 jours autour du Mont Lozère, une semaine en Bretagne, une semaine dans le massif du Grand Paradis et un week end au Pic de Bure ont été effectués cette saison.

Les participants ont été satisfaits, même si la Bretagne a laissé des souvenirs douloureux (ampoules) et le Grand Paradis était assez costaud.

PERSPECTIVES SEJOURS ET TREKS 2016/2017

David propose un séjour pour découvrir les îles de Porquerolles en juin. Le séjour raquette de Mars est en cours d'étude.

Des idées pour le printemps: Alsace...

Le trek d'été dans les Dolomites?

Un séjour d'automne: Ubaye?

Les décisions seront prises au cours de la Raglette de fin janvier.

Remarque: l'organisation de ces sorties nécessite de se positionner assez tôt dans la saison pour trouver des hébergements capables d'accueillir des groupes de 10 à 15 personnes.

Il faudrait dans l'avenir que des propositions structurées soient présentées lors de l'AG d'octobre même si ça paraît un peu tôt.

MANIFESTATIONS FESTIVES

La date du repas de fin d'année est retenue pour le 3 décembre à midi. Lieu proposé: base de loisirs d'Orcières. M. Blanche va se renseigner.

La date de la Raglette est retenue pour le 21 janvier 2017 au soir. Hedwige se renseigne à la Mairie de Saint Bonnet pour retenir la salle.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DU CDRP05

Jaques Vial, responsable des associations au sein du CDRP05 (et trésorier) nous a honoré de sa présence.

Il a tenu à remercier le RCV pour la tenue de la Fête de la Randonnée de fin juin.

Il nous félicite aussi pour notre dynamisme et notre contribution au fonctionnement du CDRP (3 baliseurs et un chef de secteur, une participation à la commission Editions).

Il rappelle qu'un budget existe pour accompagner une activité de marche nordique: formation d'accompagnateurs...

Il renouvelle l'invitation faite à tous de participer à l'AG du CDRP05 le 14 février 2017.

QUESTIONS DIVERSES

La question sur le niveau de difficulté des sorties a été traité dans les § Rando découverte et Rando du dimanche.

La question de la publication des photos est de nouveau posée. Elles sont actuellement disponibles au public: il nous semble que c'est un peu une vitrine de notre activité.

Deux personnes sont seules habilitées à les mettre à disposition. Elles filtrent les clichés pour ne retenir que les "neutres".

Pas de publication sur Face Book. **Uniquement quelques photos de groupe.**

Nous conservons le niveau "Public" mais il serait possible de les rendre "privées" avec accès par mot de passe (complexe à gérer) si quelqu'un a des raisons de le demander.

Question posée sur notre site internet: satisfaction générale.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Pas de membre ne souhaitant pas se représenter, pas de personne souhaitant intégrer le bureau, aucun souhait de vote à bulletin secret: le bureau démissionnaire est reconduit à l'unanimité des voix par vote à main levée.

La séance est levée à 20 h 30 et est suivie d'un apéritif dînatoire.

Le présent compte rendu est approuvé le .. octobre 2016 par

Le Président

Le secrétaire

La trésorière